

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

0144
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° AONO/MINFOF/CIPM/2025
RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES POUR LE COMPTE
DU PROGRAMME 058 – VALORISATION DES RESSOURCES FORESTIERES LIGNEUSES ET NON
LIGNEUSES.
« EN PROCEDURE D'URGENCE. »

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Fonds Spécial de Développement Forestier, le Ministre des Forêts et de la Faune lance un Appel d'Offres National ouvert relatif à l'acquisition des matériels informatiques pour le compte du programme 058 – valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la livraison de :

- Trois (03) ordinateurs portables ;
- Neuf (09) ordinateurs de bureau (Desktops) ;
- Douze (12) Microsoft office ;
- Trois (03) scanners ;
- Six (06) imprimantes Noir/Blanc ;
- Une (01) imprimante Couleur ;
- Deux (02) photocopieuses ;
- Cinq (05) onduleurs (UPS) ;
- Vingt-cinq (25) souris et claviers ;
- Douze (12) rallonges et multiprises électriques ;
- Vingt-quatre (24) clés USB ;
- Onze (11) disques durs externes ;
- Neuf (09) antivirus.

3. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un (01) lot.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de trente (30) jours.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais exerçant dans le secteur concerné et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du Fonds Spécial de Développement Forestier de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n°59-C6-058-06-22 00 20-524211

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à cinq cent mille (500 000) FCFA valables jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Sous peine d'irrecevabilité, lesdites cautions devront être accompagnées d'un récépissé de la Caisse des Dépôts et de consignations.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage aux jours et heures ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 807 au 8^{ème} étage) de l'Immeuble Ministériel N° 2 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés), porte 807 au 8^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N° 2 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) FCFA payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COL EPS au plus tard le 08/08/2025 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13- Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires.
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/08/2025 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune dans la salle de conférences du Ministère des Forêts et de la Faune sise à au 6^e étage.

porte 635, de l'immeuble ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- de l'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- de la non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect d'au moins quatre (04) critères essentiels sur six (06) ;
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- du non-respect de 100 % des spécifications techniques indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois dernières années ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'une pièce de l'offre financière (BPU, DQE, SDPU) ;
- de l'absence de CCAP paraphé sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé »
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence d'une référence dans la fourniture de matériels informatiques dont le montant cumulé est supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) FCFA au cours des trois (03) dernières années ;
- de l'absence d'un service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique).

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- la garantie ;
- le calendrier de livraison (planning et calendrier de réalisation des services connexes) ;

- la capacité financière ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18- Renseignements complémentaires

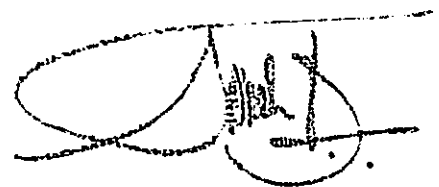
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune. 8^e étage, porte 807, de l'immeuble ministériel n°2 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517. l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé le 07 JUL 2025

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE



Jules Doret NDONGO

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP ;
- Président CIPM/MINFOR ;
- Affichage-chrono (pour information-publication) ;
- SIGAMP.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

0144

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS No. AONO/MINFOR/CIPM/2025 OF 07 JULY 2025 FOR
THE URGENT PURCHASE OF COMPUTER EQUIPMENT FOR PROGRAMME 058 –
ENHANCEMENT OF TIMBER AND NON-TIMBER FOREST RESOURCES.

1. Purpose

To execute the budget of the Special Forestry Development Fund, the Minister of Forestry and Wildlife, hereby launches an Open National Call for Tenders for the urgent purchase of computer equipment for Programme 058 – Enhancement of Timber and Non-Timber Forestry Resources.

2. Scope of Services

The services covered by this tender are:

- 3 laptops;
- 9 desktops;
- 12 Microsoft office;
- 3 scanners;
- 6 white/black printers;
- 1 colour printer;
- 2 photocopiers;
- 5 inverters (UPS);
- 25 mouses and keyboards;
- 12 extension cords and power strips;
- 24 USB flash drives;
- 11 external hard drives;
- 9 antiviruses.

3. Scope

This Call for Tenders comprises 1 (one) set.

4. Estimated Cost

At the end of preliminary studies, the estimated cost of the project stands at CFA F 25,000,000 (twenty-five million) all taxes included.

5. Estimated execution deadline

The maximum execution deadline required by the Contracting Authority shall be 30 (thirty) days for the delivery of equipment under this Call for Tenders.

This deadline shall run from the date of notification of the service order to provide services.

6. Participation and origin

Participation in this Call for Tenders shall be opened to Cameroonian companies or group of companies operating in the sector involved and complying with qualification criteria specified in the tender file.

7. Funding

The services, subject of this Call for Tenders, shall be funded by The Budget of the Special Forest Development Fund for the 2025 financial year, budget heading No. 59-C6-058-06-22 00 20-524211.

8. Submission Method

Bidding shall be done online.

9. Bid Bond

Each bidder shall include in their administrative documents a hand-signed bid bond of CFAF 500,000 (five hundred thousand), issued by an organization or institution approved by the Minister of Finance and listed in Exhibit 14 of the Tender File. It shall be valid for a period of 30 (thirty) days after the initial period of validity of the bids.

Failure to provide a bid bond issued by a first-class bank or financial institution approved by the Ministry of Finance to issue bonds in connection with public contracts, the tender shall be automatically rejected. A bid bond presented but having no connection with the tender shall be considered absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be declared inadmissible.

Under penalty of inadmissibility, the said bid bond must be accompanied by a receipt from the Deposit and Consignment Fund.

10. Consultation of Tender Files

Tender Files can be freely consulted at the offices of the Contracting Authority in the Ministry of Forestry and Wildlife, Department of General Affairs (Procurement Services, Room 807, 8th floor) of Government Building No. 2, during working hours and days upon publication of this Call for Tenders.

It may also be consulted online on the COLEPS website at these addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> the ARMP website: (www.arnp.cm).

11. Withdrawal of Tender Files

A hard copy of the Tender File may be withdrawn from the Ministry of Forestry and Wildlife, Department of General Affairs (Procurement Services), Room 807 on the 8th floor of Government Building No. 2 upon publication of this tender by paying a non-refundable sum of CFA F 45,000 (forty-five thousand) representing charges of the Tender File into the Public Treasury.

A soft copy may also be downloaded free of charge at the addresses above. However, physical or online submission shall be subject to payment of a tender file purchase fee.

12. Submission of Bids

Each Bid, drafted in French or English shall be submitted on the COLEPS platform no later than 08/08/2025 to 12 P.M. In addition, a back-up copy of the bid shall be saved in a USB key and forwarded in a sealed envelope clearly and legibly labelled 'back-up copy', within the deadline.

..... In addition, a back-up copy of the bid shall be saved in a USB key and forwarded in a sealed envelope clearly and legibly labelled 'back-up copy', within the deadline.

File size and format

For online submission, the maximum size for each document of the bid shall be as follows:

- Administrative Proposal: 5 MB;
- Technical Proposal : 15 MB;
- Financial Proposal : 5 MB.

Approved formats shall be:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

Bidders shall use compression softwares to reduce the size of the files to be forward.

13. Admissibility of Bid

Administrative documents, and financial and technical proposals shall be put in a sealed and clearly addressed envelope.

The Contracting Authority shall consider inadmissible:

- Envelopes giving clues to the bidder's identity;
- Applications received after the submission deadline;
- Files without tender label;
- Applications that do not comply with the stipulated submission format;
- Envelopes that do not mention the label and references of the Call for Tenders.
- Failure to comply with the number of copies stated in the Special Regulations of the Call for Tenders (RPAO) or submission of bids in copies only.

All incomplete bids shall be declared inadmissible, in accordance with the requirements of the Tender File. In particular, the absence or non-conformity of the bid bond issued by a body or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds for public contracts or failure to comply with the formats of documents in the Tender File, shall lead to an outright rejection of the bid, with no possibility of appeal.

Any bid bond that does not align with the tender shall be null and void. In addition, a bid bond presented by a bidder at the bid opening session shall be deemed inadmissible.

14. Opening of Bids

Bids shall be opened in one phase. The opening of technical and financial proposals shall take place on 08/08/2025 at 4 o'clock by MINFOF's Internal Procurement Commission in Conference Room No. 635 on the 6th floor of Government Building No. 2.

Only bidders or one of their duly mandated representatives may be allowed at the opening session, even in the case of joint ventures

Under penalty of rejection, documents required in the administrative file must both be original and certified true copies issued by the issuing service or a relevant administrative authority, as provided for in the RPAO. They must be dated less than 3 (three) months or established after the date of signature of the Call for Tenders.

In the event of the absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, the bid will be rejected after the 48 hours grace period granted by the Commission.

15. Evaluation Criteria

There shall be two types of evaluation criteria: elimination and essential.

15.1 Elimination Criteria

They include:

- The absence or non-compliance of bid bond at the opening session;
- Failure to submit within 48 hours after the bid opening session any required document;
- False statements, fraudulent practices, and forged documents;
- Failure to meet at least 4 (four) of the 6 (six) essential criteria;
- Lack of a technical leaflet, catalogue, draft or sheet from the producer;
- Failure to meet all (100 %) the technical specifications of the tender;
- Absence of a Declaration of Honour in which the bidder certifies that they have not abandoned any contract over the last three (3) years;
- Failure to include a quantified unit price in the financial proposal;
- Absence of any document required for the financial proposal (BPU, DQE, SDPU);
- Absence of a Special Administrative Clauses Document (CCAP), initialled and signed on each page with the label 'Read and Approved';
- Absence of a duly dated and signed integrity charter;
- Lack of reference in the supply of computer equipment for an amount greater than or equal to CFA F 20 000 000 (twenty million) over the past 3 (three) years;
- Lack of an after-sales service (availability of spare parts, repair workshop, technical staff).

15.2. Essential Criteria

The essential criteria to qualify bidders shall be based on:

- Presentation of bid;
- Bidder references;
- Guarantee;
- Delivery programme (related service delivery plan and programme);
- Financial capacity;
- Proof of acceptance of contract terms.

16. Award

The Contracting Authority shall award the contract to the lowest bidder whose bid complies with the technical and financial requirements of the tender.

17. Validity of Bids

Bidders shall be bound by their bids for 90 (ninety) days from the date of submission of their bids.

18. Further Information

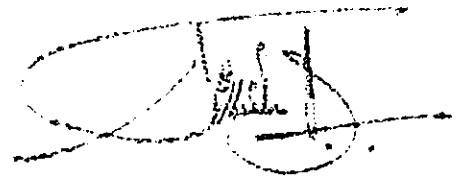
Further information may be obtained during working hours and days at MIN-OF's Procurement Service on the 8th floor, Room 807 of Government Building No.2 or online on the COLEPS website: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, or any other online communication channel provided by the Contracting Authority

19. Fight against Corruption and Malpractices

To report any act of corruption, please contact CONAC on 1517, the Public Procurement Authority (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48.

Yaounde 07 JUL 2025

THE MINISTER OF FORESTRY AND WILDLIFE



Jules Doret NDONGO

Copies:

- Procurement Authority (MINMAP);
- ARMP;
- CIPM/MINFOR President;
- Notice Board (for information/publication);
- SIGAMP

